

FORMATION À L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

AVANCÉE (NIVEAU 2)

PRÉSENTATION

Depuis plusieurs années, pour répondre à cette question, les secteurs médicaux, sociaux et judiciaires ont intégré la pratique de l'Entretien motivationnel (EM) dans l'accompagnement des individus. Cette approche centrée sur la personne a été développée dans les années 1980 pour prendre en charge au départ des patient·e·s souffrant d'un problème d'alcool. Depuis son application a été étendue à différents champs de la santé, du secteur social et solidaire, de la justice.

Utiliser l'entretien motivationnel nécessite à la fois des compétences en Entretien motivationnel, mais également des capacités à adapter sa pratique pour tenir compte des aspects de personnalité, des dimensions psychopathologiques, de l'environnement social et des comorbidités. Dans le champ médical et dans la santé mentale, c'est un savoir-faire qui complète celui mis en œuvre au travers des programmes d'Éducation thérapeutique du patient (ETP).

Afin d'accompagner les professionnels dans l'intégration de l'Entretien motivationnel dans leur pratique, l'IPCCÉ propose des formations en Entretien motivationnel spécifiques. Ces programmes de trois jours comprennent une formation de base. une formation d'approfondissement à l'Entretien motivationnel, des séances de supervision et analyse des pratiques. Le cas échéant, un module d'adaptation de l'EM aux troubles psychiatriques et un module d'intégration de l'EM dans l'Éducation thérapeutique du patient sont proposés.

La formation de base (niveau 1) permet aux stagiaires de découvrir les principes et les stratégies de l'entretien motivationnel afin de favoriser le développement chez la personne aidée de la motivation au changement.

La formation d'approfondissement (niveau 2) se consacre, plus particulièrement, à l'accompagnement de la personne aidée dans la mise en œuvre du changement et dans le maintien de celui-ci. Le niveau 2 est également l'occasion de reprendre les points théoriques développés dans la formation de base en fonction du retour d'expérience des participant·e·s.

PUBLICS

Professionnel·le·s de la relation d'aide, dans le soin, la prévention, le conseil, l'action sociale ou éducative ou pénitentiaire, ayant suivi la formation de base (Niveau 1).



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

SUPPORT

L'animation de la formation s'appuie sur des diapositives présentant les contenus théoriques, les consignes d'exercice et servant au recueil des savoirs co-construits avec les stagiaires. Un fascicule de type PDF est transmis aux participant·e·s à l'issue de chaque session de formation et comporte une synthèse des diapositives utilisées et les contributions collectives.

Pour compléter ce document, les stagiaires pourront se reporter aux différents ouvrages publiés par W. Miller et S. Rollnick, et notamment *Pratique de l'entretien motivationnel, Communiquer avec le patient en consultation*, paru en 2009 aux Éditions Dunod/Interéditions et dont la traduction a été réalisée par Emeric Languérand, animateur de l'équipe pédagogique.

La démarche pédagogique repose sur la proposition d'un calendrier de formation intégrant un module de base, un module d'approfondissement et des séances du supervision. Dans un premier temps, un niveau 1 est organisé pour permettre l'acquisition des compétences de base en Entretien motivationnel. Ensuite, dans un délai de 4 à 6 mois, un niveau 2 permet aux stagiaires d'approfondir la pratique de l'EM pour favoriser l'engagement dans le changement des personnes suivies. Enfin, des séances de supervision permettent de renforcer la pratique individuelle et aborder les situations concrètes rencontrées sur le terrain lors de la mise en pratique du contenu de la formation.

MODALITÉS

Les thèmes de la formation sont abordés sous la forme de présentations théoriques, mais surtout dans une approche expérientielle permettant la discussion et des échanges de pratiques.

L'animation de la formation fait ainsi appel à la découverte de la théorie par l'expérimentation, à la coconstruction des savoirs complétée par des apports théoriques, à des études de cas, à des jeux de rôles et des mises en situation associant des techniques et notions en lien avec l'Entretien Motivationnel (EM), etc.

Cette approche expérientielle de la formation s'attache à permettre la participation de chacun des stagiaires dans l'ensemble des exercices afin que l'expérience de formation soit partagée de la même manière par tous les participant·e·s.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE (suite)

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est animée par Emeric Languérand, Psychologue et Psychothérapeute, Président de l'IPCCÉ depuis 2022.

Emeric Languérand est spécialiste des thérapies comportementales et cognitives. Il intervient auprès de personnes présentant des troubles anxieux, phobiques et des troubles de la personnalité. Il est également attaché à la consultation du Service Hospitalo-Universitaire (SHU) de l'Hôpital psychiatrique Sainte-Anne (GHU Psychiatrie & Neurosciences) à Paris où il reçoit des personnes présentant des troubles schizophréniques et où il anime un programme d'Éducation thérapeutique du patient (ETP).

En complément de ses activités de consultation à l'hôpital et en libéral, il enseigne et forme les professionnels aux Approches et thérapies comportementales et cognitives et à l'Entretien motivationnel à l'Université Côte d'Azur (Nice), à l'Université de Paris-Descartes, à l'AFTCC (Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives) dont il est membre de la commission d'enseignement.

Ancien président et président d'honneur de l'AFDEM, il est formateur en Entretien motivationnel depuis 2007 et est membre du Motivational Interviewing Network of Trainers (MINT).

ÉVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées afin de mesurer l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation. Elles couvrent l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la satisfaction des participant·e·s. Elles permettent de faire évoluer les contenus afin de favoriser une amélioration continue des formations.

FORMAT DE LA FORMATION

Pour une expérience pédagogique de qualité, nous recommandons de réaliser les 3 jours de formation en continue ou, éventuellement, sous la forme «2 +1» avec deux jours consécutifs et un troisième jour à distance d'un ou deux mois.

Dans les faits, cette dernière option en deux sessions diminue le temps d'apports théoriques, mais permet aux stagiaires de bénéficier d'une analyse des pratiques à partir de leurs expériences de mise en œuvre du contenu de la formation après la 1ère session.

Les sessions peuvent être réalisées en présentiel ou en distanciel, dans les deux cas l'approche pédagogique reste la même en faisant appel à la mise en pratique et à l'expérience. Les outils actuels de vidéoconférence et d'e-learning offrant des possibilités pédagogiques équivalents à celles utilisées lors de la présence physique des participant·e·s.



LA FORMATION

La formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi une formation de base (niveau 1), et ayant pu mettre en pratique ces bases.

PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi une formation de base (niveau 1), et ayant pu mettre en pratique ces bases dans le cadre de leur activité professionnelle. La structure demandeuse doit s'assurer que les stagiaires ont suivi la formation de base (niveau 1).

Un délai de 4 à 6 mois après le niveau 1 est recommandé pour l'organisation d'un niveau 2.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Cette formation a pour but d'approfondir le référentiel théorique (principes et stratégies de l'entretien motivationnel) acquis lors du niveau 1 et l'acquisition des compétences fondamentales permettant d'expérimenter le changement de style relationnel qu'implique cette approche. Se basant sur l'expérience professionnelle des stagiaires, elle vise à approfondir la réflexion et la pratique autour du changement de style que l'utilisation de l'entretien motivationnel implique. Le programme est construit de telle manière à ce que les objectifs suivants soient atteints.

- Approfondir et affiner la pratique de l'Entretien motivationnel.
- Aller au-delà des aspects techniques pour favoriser la motivation au changement.
- Guider les personnes vers le changement à l'aide des quatre processus.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SAVOIR FAIRE

- Savoir distinguer discorde et discoursmaintien et y répondre.
- Guider au travers des processus en sachant identifier le moment opportun de l'engagement dans le processus suivant.
- Savoir avoir utiliser différentes stratégies pour susciter et renforcer le discours-changement.

SAVOIR ÊTRE

- Créer un climat d'accueil et de sécurité propice à l'abord du changement.
- Développer les capacités d'écoute et d'empathie pour comprendre le point de vue de la personne au-delà de ce qui est partagé.



PROGRAMME

JOURNÉE 1

MATIN

- Validation des acquis de la session de base;
- Retour sur l'expérience de la pratique en EM des participant·e·s.

APRÈS-MIDI

Engager la relation (approfondissement)

- Dialogue et esprit de l'EM;
- Renforcement de la pratique de l'Écoute réflective;
- ✓ Inverser la tendance ;
- De la non-collaboration à la collaboration.

JOURNÉE 2

MATIN

Le discours-changement (DC)

- Importance et confiance;
- Discours-changement, discours-maintien;
- Discours-changement de la mobilisation.

APRÈS-MIDI

Guider au travers des 4 processus

Cas pratique:
 de l'engagement à
 la planification

JOURNÉE 3

MATIN

Guider au travers des 4 processus (suite)

 Cas pratique: de l'engagement à la planification

APRÈS-MIDI

Planifier le changement Renforcer les pratiques en EM

- Accompagnement dans la mise en place d'outils permettant de poursuivre le renforcement au-delà de la formation;
- Évaluations des connaissances.

3 jours

soit 21h de face-à-face pédagogique.

Ce programme est susceptible d'être partiellement modifié ou réorganisé selon la dynamique de groupe et dans le respect des objectifs fixés.

INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.

Toute structure souhaitant inscrire ses équipes à une formation doit en faire la demande via le formulaire de contact de notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org. Un devis sera établi suite à un entretien avec le demandeur en fonction des attentes et besoins de la structure.

DÉLAIS

La formation pourra être effectuée dans une délai à partir de deux mois après la signature de la convention ou l'établissement du bon de commande en fonction de la disponibilité des équipes, de la structure demandeuse et de la pertinence pédagogique.

FORMATION SUR SITE

L'IPCCÉ propose aux institutions, associations et entreprises des actions de formation:

- en présentiel;
- à distance via l'enseignement en ligne et les webinaires.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION, ETC

Les transports, hébergement, restauration et autres frais annexes ne sont pas pris en charge par l'IPCCÉ. Les Stagiaires doivent se rapprocher de la structure demandeuse afin de connaître l'éventuelle prise en charge des ces prestations.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IPCCÉ s'appuie sur l'AGEFIPH, le FIPHFP, leurs partenaires et leurs prestataires externes afin de favoriser l'accès des formations proposées aux personnes en situation de handicap.



INFORMATIONS PRATIQUES (suite)

TARIFS

Politique de prix: uniquement sur devis. (Le devis est établi sous 15 jours ouvrés après réception des informations nécessaires à son établissement.)

Les tarifs des formations sont communiqués sous la forme d'un devis remis à la structure demandeuse. Celui-ci prend en compte les objectifs pédagogiques et le programme qui en découle, le nombre de participant·e·s, la localisation de la formation, les coûts de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice.

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

Forfait groupe: de 12 à 18 stagiaires.

Montant par jour: 1 300 euros TTC* ** (mille trois cents euros)

* Hors frais de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice en cas de formation hors Île-de-France, de frais administratifs, de frais pédagogiques et de frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

** TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 4 de nos conditions générales de vente.

DES QUESTIONS?

Pour toute demande complémentaire d'informations commerciales, pédagogiques, d'accessibilité de financement ou de devis, vous pouvez nous contacter via notre formulaire de contact sur notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org.



13 bis avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris - 01 89 16 54 44 - secretariat@ipcce.org

